

**Municipalité de Moudon**



**Préavis n° 106/26  
au Conseil communal**

**Intentions de la Municipalité pour la création  
d'un futur Pôle muséal**

**Délégués municipaux :**

**Carole PICO, syndique, c.pico@moudon.ch, 079/817.19.99**

**Roger MULLER, municipal, r.muller@moudon.ch, 078/231.00.37**

**Adopté par la Municipalité le 23 mars 2026**

**Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 5 mai 2026**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

## **1. Préambule**

Depuis plusieurs années, la Commune de Moudon s'interroge sur l'avenir de ses deux institutions muséales, le Musée Eugène Burnand et le Musée du Vieux-Moudon, tant du point de vue de leur développement, de leur attractivité que de l'accueil du public.

Dans ce contexte, le Conseil communal a accepté, le 4 octobre 2022, le préavis n° 19/22 accordant une demande de crédit destiné à la création d'un poste de coordinatrice. La mission principale de ce poste était d'étudier la possibilité de créer un pôle muséal à Moudon, regroupant les deux institutions existantes.

L'engagement de la direction muséale à partir de juin 2023 a permis de mener un travail d'analyse et de réflexion stratégique, tout en renforçant l'activité des musées. Les expositions et événements organisés ont rencontré un accueil très positif du public et des médias, révélant leur potentiel culturel, patrimonial et touristique. Dans le même temps, ils ont mis en évidence l'état général du bâtiment Grand-Air ainsi que les limites et les faiblesses des sites existants.

Un nouveau préavis a été présenté au Conseil communal le 9 décembre 2025, qui a été accepté par ce dernier. Ce préavis permet ainsi d'assurer le fonctionnement du pôle muséal pour l'année 2026 et d'en poursuivre l'élan.

C'est dans cette continuité que s'inscrit le présent préavis d'intention. Celui-ci ne vise pas à solliciter un crédit d'étude ou d'ouvrage, mais à soumettre au Conseil communal les grandes orientations, la feuille de route et le cadre général du projet de Pôle muséal de Moudon.

## **2. Rapport du projet du pôle muséal et activités**

La Municipalité a chargé la directrice du Pôle muséal de Moudon d'établir un rapport de faisabilité portant sur le regroupement des deux musées. Ce mandat, assorti d'un délai fixé au 28 avril 2025, visait à disposer d'un document de référence permettant d'évaluer les conditions de réalisation d'un pôle muséal sur les plans institutionnel, patrimonial, financier et opérationnel.

### **Ce que le futur Pôle muséal propose aux visiteurs**

- Une exposition permanente consacrée à la transformation des produits de la terre, aux savoir-faire artisanaux et au patrimoine gastronomique.
- L'histoire régionale racontée à travers des figures locales.
- Les œuvres d'Eugène Burnand, peintre de renommée internationale.
- Des expositions temporaires dynamiques.
- Des jardins pédagogiques et historiques.
- Des jeux sérieux et des escape games.
- Une cafétéria ouverte aux visiteurs et aux habitants.
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le futur Pôle muséal a poursuivi, parallèlement à la rédaction du rapport, le développement des activités muséales. Plusieurs expositions et événements ont été organisés, notamment, « Amour vache » et « Philippe Jacottet. Images d'enfance » rencontrant un succès public marqué.

En 2025, la fréquentation cumulée des deux musées a connu une augmentation de l'ordre de 300 % par rapport aux années précédentes, passant d'environ 700 à 800 visiteurs annuels à plus de 3'000. Ces actions ont également bénéficié d'une large visibilité médiatique, tant en Suisse romande qu'alémanique, contribuant à renforcer l'attractivité culturelle et l'image de la Ville de Moudon.

A cet égard, l'exposition 2026 « Flemme ! Histoire de la fatigue » rencontre un soutien significatif de la part des mécènes, témoignant de leur grand intérêt sur le travail engagé. Ce soutien constitue un signal positif pour l'avenir. Cela confirme la capacité du Pôle muséal à mobiliser des financements externes et représente un gage de sécurité pour la poursuite des démarches de recherche de fonds nécessaires.

Le rapport, joint en annexe au présent préavis, a constitué la base des échanges menés avec les différents services cantonaux concernés, notamment avec la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP – Monuments historiques), la Direction générale de la culture (DGC), la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), la Direction générale de l'environnement (DIREN), le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), la Direction générale de l'agriculture (DGAV), la Communauté régionale de la Broye (COREB).

Des pistes de soutiens financiers ont été identifiées, en particulier pour les aspects liés à :

- La rénovation énergétique (DIREN) ;
- La conservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti (DGIP – Monuments historiques) ;
- La conservation, la mise en valeur des collections, de la muséographie ainsi que l'accessibilité des publics (DGC) ;
- La valorisation de la culture rurale (DGAV).

Les informations recueillies auprès des services cantonaux permettent à la Commune de mieux cerner les conditions-cadres d'une participation financière de l'État, en tenant compte des contraintes réglementaires existantes.

### **3. Organisation du projet, gouvernance et feuille de route**

#### **3.1 Organisation générale**

Le projet est conçu de manière progressive et se déploie en deux étapes successives, afin de garantir à la fois la faisabilité technique du chantier et la continuité de l'activité muséale.

La première étape comprend les travaux nécessaires suivant :

- La mise aux normes du bâtiment du Grand-Air,
- L'accueil des publics,
- L'installation d'un ascenseur,

- L'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- La muséographie,
- L'aménagement des jardins situés au nord.

Durant cette phase, le bâtiment du Grand-Air sera fermé pour travaux. Les jardins et le bâtiment du Grand-Air seront en chantier, mais l'activité muséale pourra se poursuivre au Vieux-Moudon, permettant de maintenir une offre d'expositions et d'événements. Cette continuité est essentielle pour conserver l'attractivité du site auprès du public et pour soutenir les démarches de recherche de fonds.

La seconde étape comprend les travaux nécessaires suivant :

- Le lien structurel entre le bâtiment du Bâtiment du Vieux-Moudon (Château de Rochefort), et le Grand-Air ;
- Les travaux d'adaptation nécessaires ;
- La muséographie du musée du Vieux Moudon ;
- Les aménagements extérieurs complémentaires (cf. plan annexe).

A ce stade, le bâtiment du Vieux-Moudon sera fermé pour travaux, tandis que le bâtiment du Grand-Air, les jardins et les espaces extérieurs, y compris une buvette, pourront être ouverts au public. La forme définitive du lien structurel entre les deux bâtiments n'est pas arrêtée à ce jour et dépendra des prescriptions du Plan d'aménagement cantonal (PAC).

### 3.2 Gouvernance

Afin d'assurer la conduite du projet, dans le respect des décisions prises, toutes ces étapes seront suivies et validées par un comité de pilotage, nommé par la Municipalité.

### 3.3 Feuille de route

|          | QUOI  | QUI                                   | QUAND             |
|----------|---|---------------------------------------|-------------------|
| <b>1</b> | Études préliminaires Grand Air  | Commune & mandataire : éo architectes | Nov-déc.2024      |
| <b>2</b> | Établissement d'un budget d'investissement prévisionnel                   | Commune & mandataire : éo architectes | Fév.-mars 2025    |
| <b>3</b> | <b>Plan d'aménagement cantonal (PAC)</b>                                  | <b>Canton</b>                         | <b>2026/2027</b>  |
|          | Mise en consultation et approbation                                       |                                       | 2026/2027         |
| <b>4</b> | <b>Préavis crédit d'étude I Pôle muséal (Grand Air et Vieux-Moudon)</b>   | <b>Commune</b>                        | <b>2026 /2027</b> |
|          | Procédure de sélection de projet et des mandataires (concours SIA ou MEP) | Collège d'experts                     | 2027/2028         |

|           |   |                                 |                    |
|-----------|---|---------------------------------|--------------------|
|           | (architecte MH, spécialistes CVSE mandataires muséographie, paysagistes)  |                                 |                    |
| <b>5</b>  | <b>Préavis crédit d'étude II – Bâtiment du Grand 'Air</b>   | <b>Commune</b>                  | <b>2028 / 2029</b> |
|           | Étude du projet définitif et du devis général   | Mandataires                     | 2029/2030          |
| <b>6</b>  | <b>Préavis crédit d'ouvrage – Bâtiment du Grand Air</b>   | <b>Commune</b>                  | <b>2030</b>        |
|           | Fermeture Musée E. Burnand et travaux bâtiment Grand Air  | Commune/Mandataires/Entreprises | 2030/2032          |
| <b>7</b>  | <b>Préavis crédit d'étude II Bâtiment Vieux Moudon</b>  | <b>Commune</b>                  | <b>2031/2032</b>   |
|           | Etude projet définitif<br>Réalisation du lien structurel, travaux bâtiment, muséographie, aménagements extérieurs complémentaires | Mandataires                     | 2032/2033          |
| <b>8</b>  | <b>Ouverture Bâtiment du Grand Air</b>  | <b>Commune</b>                  | <b>2032 /2033</b>  |
| <b>9</b>  | <b>Préavis crédit d'ouvrage</b>   | <b>Commune</b>                  | <b>2033 / 2035</b> |
|           | Fermeture Musée Vieux Moudon et travaux bâtiment  | Commune/Mandataires/Entreprises | 2033 /2035         |
| <b>10</b> | <b>Ouverture Vieux Moudon et Inauguration Pôle Muséal</b>   | <b>Commune</b>                  | <b>2035</b>        |

### Explications détaillées

#### **1. Études préliminaires du site du Grand-Air (nov-déc.2024)**

Les études préliminaires ont permis d'établir l'état du bâtiment du Grand-Air, d'identifier les contraintes techniques, patrimoniales et réglementaires, et d'évaluer les possibilités d'intervention. Elles constituent la base nécessaire à la planification du projet et à l'estimation des coûts.

#### **2. Établissement d'un budget d'investissement prévisionnel (fév-mars 2025)**

Le budget d'investissement prévisionnel a été établi à partir des études préliminaires. Il permet de définir les ordres de grandeur financiers, de structurer le projet en phases.

#### **3. Plan d'aménagement cantonal (PAC) (2026/2027)**

Le Plan d'aménagement cantonal est en cours d'élaboration. Il donnera le cadre réglementaire dans lequel le projet pourra se développer. Il définira les possibilités

d'intervention sur le site, notamment en ce qui concerne le lien structurel entre le bâtiment du Grand-Air et le bâtiment du Vieux-Moudon.

#### **4. Préavis crédit d'étude I – projet du Pôle muséal (bâtiment Grand Air et Vieux-Moudon) (2026/2027)**

Ce préavis permettra d'entamer la procédure de sélection de projet et des mandataires (concours d'architecture). En particulier des architectes spécialisés en monuments historiques, des mandataires techniques, des mandataires pour la conception scénographique et la muséographie et des paysagistes pour l'aménagement des jardins. Pour chacun de ces mandats, un cahier des charges spécifique et précis sera établi.

#### **5. Préavis crédit d'étude II – Bâtiment du Grand-Air (2028/2029)**

Ce préavis permettra d'élaborer le projet définitif du bâtiment du Grand-Air sur la base du projet retenu suite au concours, et d'établir un devis général, pour les interventions prévues lors de cette première étape. Le devis sera établi sur la base des offres déposées par les entreprises (marge +/- 10%).

#### **6. Préavis de crédit d'ouvrage – Bâtiment du Grand-Air et travaux (2030/2032)**

Ce préavis accordera le budget nécessaire à la réalisation des travaux sur le bâtiment du Grand-Air.

#### **7. Préavis crédit d'étude II Bâtiment Vieux-Moudon (2031/2032)**

Ce préavis permettra d'élaborer le projet définitif du bâtiment du Vieux-Moudon sur la base du projet retenu à la suite du concours, et d'établir un devis général, pour les interventions prévues lors de cette deuxième étape. Le devis sera établi sur la base des offres déposées par les entreprises (marge +/- 10%).

#### **8. Ouverture du bâtiment du Grand-Air (2032/2033)**

L'ouverture du bâtiment du Grand-Air permettra la mise en service d'un premier site rénové et accessible, avant le début de la seconde phase du projet.

#### **9. Préavis de crédit d'ouvrage – Bâtiment du Vieux-Moudon et travaux (2033/2034)**

Ce préavis accordera le crédit nécessaire à la réalisation des travaux liés à la seconde étape du projet : lien structurel, muséographie, zone d'accès aux musées. Le Vieux-Moudon est fermé à son tour.

#### **10. Ouverture du musée du Vieux-Moudon et inauguration du Pôle muséal (2035)**

Cette étape marque l'achèvement des travaux au Vieux-Moudon et l'ouverture complète du Pôle muséal.

## **4. Incidences financières**

### **4.1 Budget d'investissement**

Le projet du pôle muséal sera réalisé en 2 étapes. La 1<sup>ère</sup> concernera le château du Grand Air et la 2<sup>ème</sup> au musée du Vieux Moudon. Les deux étapes du projet seront réalisées successivement. Pour réaliser ce projet d'envergure, la Loi sur les marchés publics doit être respectée pour la sélection des mandataires. La procédure des mandats d'études parallèles (MEP) est retenue à ce stade. Le budget nécessaire pour cette étape est fondé sur une comparaison avec des procédures semblables récentes.

Le budget nécessaire pour la première étape repose sur les estimations établies par le bureau éo architectes s.a. Le rapport intitulé « estimation du cadre financier » est joint en annexe. Au fil de l'avancée du projet, les hypothèses financières mentionnées dans le rapport se sont progressivement précisées.

Le budget nécessaire à la deuxième étape n'a pas fait l'objet d'étude spécifique à ce stade, il est basé sur des comparaisons avec des réalisations récentes semblables.

Par ailleurs, les aspects financiers de chaque étape seront précisés dans les préavis des crédits d'étude.

| <b>Etape préalable</b>                              |                   | <b>Conception du Pôle Muséal</b>                                      |  |
|---|-------------------|---|--|
| <b>Motif</b>  | <b>Coût TTC</b>   | <b>Explications</b>   |  |
| Sélection d'un avant projet pour l'ensemble du site |                   | Organisation des MEP en équipes pluridisciplinaires                   |  |
| <b>TOTAL</b>  | <b>350'000</b>    | Ce montant est fondé sur des projets semblables                       |  |
|   |                   |   |  |
| <b>1ère étape</b>                                   |                   | <b>Batiment du Grand Air - mise aux normes</b>                        |  |
| <b>Motif</b>  | <b>Coût TTC</b>   | <b>Explications</b>   |  |
| Bâtiment  | 5'500'000         | CFC 1+2+ Réserve  |  |
| Aménagements ext                                    | 250'000           | CFC 4 + Réserve   |  |
| Frais secondaires                                   | 300'000           | CFC 5 (taxes, assurances documents..)                                 |  |
| Muséographie  | 500'000           |   |  |
| Aménagements intér.                                 | 450'000           | CFC 9   |  |
| Réserve pour divers et imprévus                     | 500'000           | 8%  |  |
| <b>TOTAL</b>  | <b>7'500'000</b>  | Base: Rapport éco architectes s.a                                     |  |
|   |                   |   |  |
| <b>2ème étape</b>                                   |                   | <b>Bâtiment Vieux Moudon</b>  |  |
| <b>Motif</b>  | <b>Coût TTC**</b> | <b>Explications</b>   |  |
| Lien constructif: VM-GA y c raccordements           | 1'000'000         | ** Ces montants sont estimatifs fondés sur des expériences semblables |  |
| Muséographie Vieux Moudon                           | 300'000           |   |  |
| Frais secondaires                                   | 100'000           |   |  |
| Aménagements ext complémentaires                    | 150'000           |   |  |
| Reserve pour divers et imprévus                     | 300'000           |   |  |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1'850'000</b>  |   |  |
|   |                   |   |  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                |                   | <b>9'700'000</b>  |  |

A ce stade, la marge d'estimation du coût de l'ensemble du projet est de +/- 20%

## 4.2 La question de l'acquisition du bâtiment du Grand-Air

Cette question est traitée indépendamment du présent budget.

En effet, la Municipalité est en négociation avec la DGIP pour l'acquisition du Grand-Air. Par le passé, la DGIP avait présenté une offre de vente s'élevant à CHF 1'500'000.--.

Mais au vu des importants montants de rénovation présentés au budget, la Municipalité a demandé à la DGIP d'étudier la possibilité d'acquérir la bâtisse aux meilleures conditions financières possibles. C'est pourquoi, la DGIP examine la possibilité d'octroyer un droit de superficie distinct et permanent (DDP) non onéreux s'étalant au minimum sur 60 ans.

Ce principe du DDP non onéreux doit être validé par le Conseil d'Etat, puis, le cas échéant, il fera l'objet d'une demande auprès du Grand Conseil vaudois dans le cadre d'un EMPD (Exposé des motifs et projet de décret).

## 4.3. Recherche de fonds

Un projet de cette envergure ne peut pas reposer que sur des fonds communaux et subsidiairement cantonaux. Afin de pouvoir rendre le projet réalisable, il est impératif de pouvoir compter sur des fonds privés. A cette fin, une plaquette de « recherche de fonds » est en cours de préparation et sera envoyée à tous les mécènes potentiels (fondations privées, entreprises régionales, etc.) aussitôt ce préavis accepté.

## 4.4 Budget de fonctionnement prévisionnel

| Budget de fonctionnement annuel  |                                  |                  |                   |
|----------------------------------|----------------------------------|------------------|-------------------|
|                                  |                                  | Charges (en CHF) | Recettes (en CHF) |
| Personnel                        | Salaires et charges              | 230'000          |                   |
| Maintenance courante du bâtiment | Réparation, entretien            | 8'000            |                   |
| Électricité, eau, chauffage      |                                  | 10'000           |                   |
| Assurance                        | Bâtiment, collections            | 13'000           |                   |
| Administration                   | Frais administratifs, fourniture | 1'000            |                   |
| Téléphone                        |                                  | 400              |                   |
| Sécurité                         | Surveillance, alarme             | 10'000           |                   |
| Communication-marketing          | Publicité                        | 5'000            |                   |

|  |  |                |                  |
|--|--|----------------|------------------|
| Collections-expositions  | Matériel de conservation                     | 2'000          |                  |
| Logiciel d'inventaire  | MUS-e  | 1'000          |                  |
| Technique, entretien, éclairage  | Frais fonctionnement                         | 8'000          |                  |
| Médiation culturelle   | Manifestations extraordinaires               |                | 0                |
| Médiation culturelle   | 15 ateliers par an à CHF 150.-/atelier       |                | 2'250            |
| Caisse billetterie   | 8'000 entrées entre 0.- et CHF 15.- l'entrée |                | 60'000           |
| Recettes boutique, cafétéria, privatisations   |  |                | 10'000           |
| Cotisations membres associations Amis (estimation basée sur les adhésions actuelles) |  |                | 7'000            |
| Soutiens publics et privés (pour expositions temporaires)                            |  |                | 100'000          |
| Exposition temporaire et événements  |  | 100'000        |                  |
| Subventions communales   |  |                | 209'150.-        |
| <b>TOTAL</b>   |  | <b>388'400</b> | <b>388'400.-</b> |

## 5. Conclusions

Au vu des éléments exposés, la poursuite du projet selon les étapes décrites apparaît cohérente et maîtrisée. Un préavis portant sur le crédit d'étude I, pourrait être soumis au Conseil communal à l'automne–hiver 2026, afin de permettre la poursuite des études dans le sens développé.

Les démarches menées à ce stade, tant sur le plan technique qu'institutionnel, montrent que le projet répond à plusieurs objectifs et attentes, et qu'il bénéficie d'un accueil favorable de la part des services de l'État concernés.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 106/26 ;
  - ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
  - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
1. **soutient les intentions exprimées par la Municipalité dans le présent préavis relatives à la création du futur pôle muséal,**
  2. **réserve expressément toute décision relative aux crédits d'études et de réalisation à des préavis ultérieurs de la Municipalité qui seront soumis au Conseil communal,**
  3. **prend acte que le présent préavis, par la remise du rapport de faisabilité sur le projet de futur pôle muséal, vaut bouclage du préavis n°19/22 intitulé « Demande d'un crédit de CHF 245'000.- pour la création d'un poste de coordinateur-trice (muséologie, historien de l'art ou métier jugé équivalent) d'une durée déterminée de deux ans à un taux d'activité de 60% pour les musées du Vieux-Moudon et Eugène Burnand ».**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
La syndique :                      Le secrétaire :  
   
C.PICO                                            A. IMERI

### Annexes :

- Rapport projet pôle muséal de Moudon
- Extrait, rapport e.o. architectes

---

# Projet de Pôle muséal de Moudon

---

28.4.2025

Besson-Coppotelli Sarah

+41786440927

[s.besson-coppotelli@moudon.ch](mailto:s.besson-coppotelli@moudon.ch)

## Préambule

Le projet du Pôle muséal de Moudon vise à préserver, valoriser et promouvoir le riche patrimoine historique et culturel de la ville, classé comme bien culturel d'importance nationale. Ce projet s'inscrit dans une collaboration avec l'État de Vaud, notamment dans le cadre de la révision du Plan d'affectation communal (PAC), afin d'assurer une intégration cohérente dans le développement territorial.

Au cœur de ce projet, il s'agit de mettre en lumière l'histoire de Moudon et ses figures marquantes, considérées comme des héros et héroïnes de leur époque. Eugène Burnand, artiste de renommée nationale et internationale, occupera une place centrale qui explorera son monde, sa vision et son œuvre.

Le Pôle muséal souhaite également refléter et valoriser la vocation agricole de la région, en établissant des liens entre ville et campagne. Une collaboration active avec l'École cantonale d'agriculture Agrilogie et le projet des Agripôles permettra d'inscrire ce projet dans une dynamique territoriale forte. Ce dernier, en modernisant les infrastructures locales, renforce Moudon comme capitale cantonale de l'agriculture, une identité qui sera intégrée de manière cohérente dans la programmation du musée.

La modernisation des musées actuels vise plusieurs objectifs :

- Les rendre accessibles à tous les publics et améliorer les jardins attenants dans une logique d'inclusivité et d'attractivité,
- Renouveler le programme muséal pour mieux répondre aux attentes des visiteurs,
- Augmenter la fréquentation et contribuer indirectement à l'économie locale,
- Faire du Pôle muséal un lieu de vie intergénérationnel, favorisant la cohésion sociale.

Pour atteindre ces objectifs, le projet prévoit le regroupement physique des musées actuels, tout en améliorant les conditions de conservation des collections et en rénovant les bâtiments afin qu'ils respectent les normes d'accessibilité, d'efficacité énergétique et de durabilité. Une coopération active avec les acteurs culturels locaux et les arts vivants permettra de proposer une programmation diversifiée, incluant des expositions, ateliers et événements. Ce musée sera un espace dynamique, conçu pour attirer aussi bien les habitants de la région que des visiteurs venus de plus loin. Moudon, carrefour historique de la Suisse romande, retrouvera ainsi une place centrale dans la vie culturelle au-delà des frontières régionales.

Le succès du vernissage de l'exposition *Amour vache, à la vie, à la mort* en avril 2025, qui a réuni plus de 300 visiteurs et suscité une couverture médiatique d'envergure (La Liberté, 24Heures, Tribune de Genève, Weltwoche, Terre et Nature, Agri Hebdo, ainsi qu'une chronique au 19:30), a déjà démontré le fort potentiel d'attractivité du projet muséal. Cette affluence exceptionnelle, couplée à l'intérêt des médias, confirme la capacité des musées moudonnois à mobiliser un large public autour de propositions innovantes, en lien avec les identités locales. Ce premier événement vient ainsi valider, de manière tangible, l'ambition portée par le futur Pôle muséal : devenir un moteur culturel, touristique et économique pour Moudon et sa région.

Cependant, la concrétisation de ce projet repose sur plusieurs éléments clés. Il est indispensable de confirmer l'engagement de la commune de Moudon, qui devra assurer

un soutien suffisant pour couvrir les frais de fonctionnement, notamment les salaires et l'entretien des infrastructures. De plus, une recherche de fonds efficace, étalée sur deux ans afin de donner le maximum de chances de récolter les fonds nécessaires, sera essentielle pour financer les travaux de modernisation. Un soutien financier solide, provenant à la fois de la Commune et de partenaires extérieurs, sera nécessaire pour garantir la viabilité et la pérennité du projet à long terme.

### **Contexte et organisation du projet**

Depuis mon engagement le 1er juin 2023, en tant que directrice du futur Pôle muséal, j'ai été mandatée pour élaborer un rapport sur le regroupement des musées de Moudon, une étape essentielle pour structurer l'avenir du paysage muséal de la Commune. Ce travail s'est inscrit dans une organisation précise, sous la supervision du comité de direction du Pôle muséal (CODIR), où sont prises et validées l'ensemble des décisions et orientations du projet.

Le CODIR réunit les principaux acteurs du projet :

- Carole Pico, syndique de Moudon,
- Roger Muller, municipal en charge de la culture,
- Sarah Besson-Coppotelli, directrice du futur Pôle muséal,
- Laurent Golay, directeur du Musée Historique de Lausanne,
- Elinora Krebs, architecte expérimentée dans la gestion de projets d'intérêt public,
- Sandrine Boss Ducanan, représentante de l'association du Musée du Vieux Moudon (MVM),
- Pierre-André Marti, vice-président de la fondation du Musée Eugène Burnand (MEB).

En parallèle à la rédaction du rapport, j'ai également été chargée de monter un dossier de recherche de fonds et d'assurer la vitalité des deux musées existants. Ma priorité a d'abord été de travailler sur des aspects fondamentaux de muséographie et de visibilité, ainsi que sur l'augmentation de la fréquentation à court terme, conditions sine qua non pour garantir l'aboutissement du projet de regroupement. J'ai, en outre, abordé des questions plus pragmatiques telles que la signalétique et l'intendance des sites actuels.

Dans cette mission, j'ai veillé à adopter une approche ouverte et collaborative. Loin de travailler en vase clos, j'ai mené de nombreuses discussions avec divers interlocuteurs clés, parmi lesquels :

- la direction d'Agrilogie, explorant les projets spécifiques envisageables en lien avec leur expertise.
- les présidents de comités et leurs représentants,
- les personnes de contact au sein de l'État de Vaud, dans le cadre de la révision du plan d'affectation cantonale.

Cette dynamique d'échange a permis d'enrichir le rapport, en intégrant des perspectives variées et en assurant son ancrage dans une vision stratégique partagée.

# Table des matières

## Préambule

## Contexte et organisation du projet

|  |    |
|--|----|
| <b>1. INTRODUCTION</b> .....   | 6  |
| 1.1. Les musées moudonnois : situation actuelle .....                | 6  |
| 1.2. Le Pôle muséal de Moudon : vision, missions, valeurs .....      | 6  |
| 1.3. Définition du musée d'aujourd'hui .....                         | 7  |
| 1.4. Les trois objectifs du projet.....                              | 7  |
| 1.5. Principaux changements proposés pour le futur musée .....       | 8  |
| 1.6. Sources d'inspiration .....                                     | 9  |
| <b>2. LES COLLECTIONS</b> .....                                      | 9  |
| 2.1. Généralités .....   | 9  |
| 2.1.1. Collection du musée Eugène Burnand .....                      | 10 |
| 2.1.2. Collection du musée du Vieux-Moudon .....                     | 10 |
| 2.2. Un nouveau logiciel d'inventaire : MUS-e .....                  | 11 |
| 2.3. Sauvegarde des données du futur musée .....                     | 11 |
| <b>3. LE PROGRAMME MUSÉAL</b> .....                                  | 11 |
| 3.1. Bilan de l'existant .....                                       | 11 |
| 3.2. Parcours muséal .....   | 12 |
| 3.2.1. Transformation des produits de la terre et artisanat .....    | 12 |
| 3.2.2. Histoire régionale : les héros et héroïnes de chez nous ..... | 13 |
| 3.2.3. Eugène Burnand : l'illustre peintre du Jorat .....            | 13 |
| 3.2.4. Surfaces actuelles pour la présentation des collections ..... | 14 |
| 3.2.5. Les jardins et les zones extérieures .....                    | 15 |
| <b>4. POLITIQUE DES PUBLICS</b> .....                                | 16 |
| 4.1. La question du nombre de visiteurs .....                        | 16 |
| 4.2. Public cible .....  | 17 |
| 4.3. Les expositions temporaires .....                               | 17 |
| 4.4. Inclusion des publics .....                                     | 18 |
| 4.5. Jeux sérieux et <i>escape game</i> pédagogiques.....            | 18 |
| <b>5. COMMUNICATION ET MARKETING</b> .....                           | 18 |
| 5.1. Positionnement du musée .....                                   | 18 |
| 5.2. Ancrage du musée .....  | 19 |
| <b>6. CHANGEMENTS STRUCTURELS</b> .....                              | 19 |
| 6.1. Liaison structurelle, ascenseur, WC PMR et inclusivité .....    | 19 |
| 6.2. L'abri des biens culturels .....                                | 20 |

|        |   |    |
|--------|---|----|
| 6.3.   | La cafétéria et l'espace vente.....   | 20 |
| 6.4.   | Le bureau administratif et l'espace technique .....   | 20 |
| 6.5.   | Les salles de médiations .....  | 20 |
| 7.     | <b>GOUVERNANCE</b> .....  | 21 |
| 7.1.   | Organisation juridique du Pôle muséal.....  | 21 |
| 7.2.   | Statuts.....  | 21 |
| 7.3.   | Ressources humaines et professionnalisation du futur musée .....                                      | 22 |
| 7.4.   | Répartition des tâches par type de fonction .....   | 22 |
| 8.     | <b>BUDGET ET FINANCEMENT</b> .....  | 23 |
| 8.1.   | Budget d'investissement .....   | 23 |
| 8.1.1. | Estimatif du cadre financier de la mise à niveau du Grand Air.....                                    | 23 |
| 8.1.2. | Estimatif du cadre financier pour réaliser le lien structurel avec le<br>Château de Rochefort : ..... | 23 |
| 8.1.3. | Avenir du Grand Air .....   | 24 |
| 8.2.   | Budget de fonctionnement annuel .....   | 25 |
| 8.3.   | Stratégie de financement .....  | 28 |
| 9.     | <b>FEUILLE DE ROUTE</b> .....   | 28 |
| 10.    | <b>ORGANISATION ET TRANSITION DU PÔLE MUSÉAL (2026-2030)</b> .....                                    | 29 |
| 10.1.  | Développement des publics et médiation .....  | 29 |
| 10.2.  | Organisation intermédiaire et renforcement des ressources.....  | 29 |
| 10.3.  | Gestion logistique et administrative .....  | 29 |
| 11.    | <b>CONCLUSION</b> .....   | 29 |
| 12.    | <b>UNE PREMIÈRE CONCRÉTISATION SUR LE TERRAIN</b> .....   | 30 |

## **1. INTRODUCTION**

### **1.1. Les musées moudonnois : situation actuelle**

Les musées de Moudon, situés au sommet du bourg médiéval, témoignent des efforts faits depuis de nombreuses décennies pour valoriser le patrimoine vaudois, en particulier le patrimoine moudonnois. Ils occupent actuellement des bâtiments distincts. Le château de Rochefort appartient à la commune de Moudon et abrite le musée du Vieux-Moudon, musée d'histoire régionale. Le château du Grand Air, appartient à l'État de Vaud et abrite, au deuxième étage, le musée Eugène Burnand, musée d'art entièrement dédié à la production de l'artiste d'origine moudonnoise.

Chacun a une identité spécifique, une atmosphère propre et un mode de présentation des collections correspondant aux critères de scénographie tels qu'exigés au 20<sup>e</sup> siècle. Leur modèle de fonctionnement, reposant sur le bénévolat, montre aujourd'hui ses limites, tandis que les conditions de conservation et d'exposition ne répondent plus aux normes recommandées. En l'absence de renouvellement en profondeur, les musées risquent de disparaître et les collections d'être disséminées.

La révision du PAC de la Ville Haute de Moudon a en outre été initiée sur décision du Conseil d'État en réponse à la pétition lancée en 2021 contre la constructibilité, selon le PAC en vigueur. Les conditions d'implantation du Pôle muséal ne sont par conséquent pas arrêtées à ce stade.

### **1.2. Le Pôle muséal de Moudon : vision, missions, valeurs**

Ce projet, élaboré à la demande de la Commune de Moudon, s'inscrit dans la continuité du rapport "*Grand Air, Culture et Verdure au sommet de la Colline*". Conformément aux orientations de ce rapport, il vise à développer une activité muséale et culturelle au sein d'une zone d'intérêt public stratégique. Ce projet repose aussi sur la volonté commune des deux musées de Moudon de se regrouper pour créer une institution forte et cohérente. Fruit d'une concertation avec le comité de direction du Pôle muséal, les autorités locales et cantonales, ainsi que les partenaires culturels, ce projet entend fédérer les forces vives autour d'une vision partagée pour le développement culturel et patrimonial de Moudon.

#### **Vision**

Le Pôle muséal de Moudon ambitionne de devenir un lieu de référence pour enrichir la connaissance, la compréhension et l'appréciation du public envers les événements, les savoir-faire, les figures marquantes et les objets qui incarnent l'histoire et l'identité de la région. Il vise également à sensibiliser les visiteurs aux dynamiques culturelles plus larges en créant des passerelles entre le patrimoine local et les enjeux contemporains, ainsi qu'entre la ville et la campagne.

Inscrit dans une politique culturelle ambitieuse, il entend favoriser le dialogue entre passé et présent, stimuler la curiosité et renforcer la cohésion sociale. Plus qu'un espace de conservation, il aspire à être un lieu vivant, où l'histoire et la culture nourrissent une réflexion collective sur l'avenir. Sa vision est d'inspirer l'histoire de demain.

## Missions

- Mettre en valeur les traditions agricoles : Promouvoir les savoir-faire liés à la transformation des produits de la terre, en lien avec le PNR 69 sur l'alimentation, tout en mettant en valeur la transformation des plantes textiles et le patrimoine lié au textile.
- Préserver le patrimoine : Valoriser le patrimoine bâti, mobilier et artistique de Moudon, en particulier l'œuvre d'Eugène Burnand, artiste d'envergure internationale en développant des collaborations nationales, voir internationales.
- Innover dans la médiation culturelle : Proposer des expériences immersives et pédagogiques pour sensibiliser à l'histoire et aux savoir-faire locaux de manière ludique.

## Valeurs

- Durabilité : Intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement, indissociables d'une durabilité sociale fondée sur l'éthique, le respect et l'empathie.
- Accessibilité : Proposer un espace ouvert à tous, adapté aux publics à besoin spécifique.
- Collaboration : Travailler avec des partenaires culturels, scientifiques et économiques.
- Rayonnement : S'inscrire dans des réseaux régionaux et internationaux pour accroître la visibilité de Moudon, de sa région et de son patrimoine.

### 1.3. Définition du musée d'aujourd'hui

En 2022 l'ICOM (Conseil international des musées) a donné une nouvelle définition du musée :

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage des connaissances »<sup>1</sup>.

Pour répondre aux attentes d'un musée contemporain, les institutions doivent valoriser le patrimoine immatériel, garantir l'accessibilité universelle, moderniser les infrastructures, et proposer une gouvernance solide. Les musées de Moudon, dans leur état actuel, nécessitent des transformations majeures pour s'aligner sur ces exigences.

### 1.4. Les trois objectifs du projet

Les trois objectifs du projet sont de proposer des conditions cadres générales visant à garantir une gouvernance pérenne du futur musée :

---

<sup>1</sup> <https://icom.museum/fr/ressources/normes-et-lignes-directrices/definition-du-musee/>

1. Proposer à la Commune de Moudon un modèle de gouvernance de regroupement des musées pour valoriser et préserver les collections et les bâtiments tout en respectant la durabilité écologique et la durabilité sociale ;
2. Amener une cohérence et une unité dans la gestion des deux musées. Cette nouvelle gouvernance regroupe et gère les aspects liés à l'administration, aux ressources financières et humaines, aux collections, aux expositions et à la médiation ;
3. Augmenter le nombre de visiteurs afin de justifier l'existence du Pôle muséal et d'en assurer la pérennité.

La réalisation de ces trois objectifs nécessite d'obtenir un financement pérenne de la Commune de Moudon permettant de garantir le fonctionnement de cette nouvelle structure. Grâce à un budget de fonctionnement pérennisé, cette structure pourrait ainsi solliciter des sources de financement externes pour des projets comme les expositions temporaires, les événements et besoins ponctuels.

#### **1.5. Principaux changements proposés pour le futur musée**

- Un regroupement des bâtiments existants : Le futur musée se situera dans les deux bâtiments actuels, château de Rochefort et Grand Air, qui seront reliés structurellement, sous réserve de faisabilité au regard du cadre fixé par le PAC. Ces transformations respecteront les structures porteuses et leurs façades existantes.
- Une accessibilité renforcée : L'accent sera mis sur l'accueil de tous les publics, avec l'installation d'un ascenseur et l'aménagement d'espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Une nouvelle organisation de la structure : La future structure bénéficiera d'une gouvernance rénovée, avec un conseil de fondation qui collaborera avec la Municipalité de Moudon et les associations des Amis des musées existants pour garantir le bon fonctionnement du musée.
- Des espaces modernisés pour une médiation interactive : Les espaces muséographiques seront réaménagés pour accueillir des itinéraires didactiques et des expériences interactives. Certaines salles seront partiellement transformées pour répondre aux besoins spécifiques de médiation et d'exposition.
- Une conservation améliorée : Les collections sensibles qui ne seront pas exposées seront conservées dans un nouvel abri des biens culturels, offrant des conditions optimales.
- Des nouveautés pour enrichir l'expérience des visiteurs :
  - Un jardin didactique prolongera la visite du musée ;
  - Une cafétéria-shop avec terrasse offrira un lieu de détente ;
  - Une salle polyvalente permettra d'organiser des conférences, ateliers ou événements. Elle sera privatisable ;

- L'offre de médiation s'élargira avec des ateliers de démonstration en lien avec les savoir-faire représentés dans les collections ;
- Des animations thématiques à but lucratif seront organisées.

## 1.6. Sources d'inspiration

Le projet du Pôle muséal de Moudon s'appuie sur des inspirations variées, issues à la fois de projets muséaux en cours dans la région vaudoise et d'études approfondies menées localement :

- Inspirations externes : Nous avons étudié certains projets en cours, comme le futur Espace du Blé au Pain ou les futurs musées d'Orbe, pour nous assurer que le Pôle muséal ne propose pas une thématique redondante. Ces exemples illustrent comment valoriser efficacement un patrimoine immatériel tout en intégrant des approches modernes de médiation et d'attractivité touristique.
- Spécificité des collections moudonnoises : Nous avons veillé à dégager les spécificités des collections de Moudon en mettant l'accent sur les traditions locales, les savoir-faire agricoles et textiles, ainsi que le patrimoine artistique unique représenté par Eugène Burnand.
- Études locales : Le projet s'appuie également sur plusieurs ressources et études réalisées ces dernières années autour des musées de Moudon :
  - *Le rapport « Culture et verdure au sommet de la colline » (2022)*, proposé par le groupe de travail du Grand Air.
  - *Le préavis n° 68/21 (2021)*, qui a mis en lumière les besoins de rénovation des musées et leurs potentiels de développement.
  - *Le Projet scientifique et culturel (PSC) du musée Eugène Burnand (2013)*, qui fournit un modèle intéressant de renouvellement du musée Eugène Burnand.

## 2. LES COLLECTIONS

### 2.1. Généralités

La collection du futur musée sera composée d'objets de trois catégories :

1. Les peintures et arts graphiques, provenant des collections du musée Eugène Burnand ainsi que du musée du Vieux-Moudon (MVM) ;
2. Les objets du quotidien ;
3. Les photographies et plaques de verre, ces deux dernières catégories provenant principalement du musée du Vieux-Moudon.

Afin de rendre l'histoire culturelle accessible à un large public et de préserver le patrimoine de toute une région, il sera essentiel de développer une stratégie d'acquisition d'objets plus dynamique. Un enrichissement constant est essentiel pour maintenir un musée vivant et actif dans son rôle de gardien du patrimoine.

### **2.1.1. Collection du musée Eugène Burnand**

La collection du Musée Eugène Burnand est constituée de 320 œuvres dont 126 sont la propriété de la fondation (environ le tiers de la collection), 9 celle de la Commune de Moudon, 13 celle du Musée du Vieux-Moudon, le reste est constitué de dépôts de musées suisses ou de dépôts privés.

Elle se compose principalement d'huiles sur toile et d'œuvres graphiques (dessins et gravures). Les points forts résident dans la diversité de la production de l'artiste, allant de l'esquisse préparatoire aux œuvres abouties, ainsi que des formats exceptionnels. Les œuvres, exposées ou non, sont conservés dans des conditions proportionnelles aux moyens de l'institution : modestes et inadaptées aux exigences actuelles.

Les sujets représentés reflètent les mœurs locales ainsi que des sites suisse (Moudon et région, les Alpes bernoises) et français (la Camargue, le Midi). L'artiste s'est particulièrement intéressé à l'histoire religieuse, qui imprègne l'intégralité de sa production, ainsi qu'à l'histoire nationale et au portrait, notamment avec la série des 104 portraits de la Grande Guerre ainsi que celle intitulée « Faces et profils de chez nous », dédiée au « type vaudois ». La collection inclut également des correspondances inédites, offrant un éclairage précieux et non exploré sur l'artiste et son époque.

### **2.1.2. Collection du musée du Vieux-Moudon**

La collection du musée du Vieux-Moudon est constituée d'un peu plus de 3000 objets (Antiquité-20<sup>e</sup> siècle), majoritairement exposé dans l'exposition permanente. Ces objets reflètent des aspects essentiels de la vie quotidienne, des savoir-faire artisanaux et des pratiques agricoles de la région.

Les techniques nécessaires pour transformer les matières premières en objets utiles faisaient partie des connaissances communes. Ces savoir-faire, largement perdus aujourd'hui, sont au cœur des collections. Ils sont illustrés notamment par des outils artisanaux et des costumes d'époque, témoins des pratiques vestimentaires locales et de l'artisanat textile. En complément, les tapisseries peintes du 18<sup>e</sup> siècle, exceptionnelles par leur rareté, apportent un éclairage unique sur l'art décoratif de la région et les usages bourgeois.

D'une part la transformation des produits agricoles, en particulier autour de l'élevage du porc et des bovins, est au cœur de la gastronomie vaudoise. Ustensiles, outils agricoles et objets du quotidien illustrent les savoir-faire locaux. Ces objets racontent l'histoire des pratiques culinaires vaudoises et leur lien étroit avec l'agriculture régionale.

Ainsi, ces deux axes tissent un récit cohérent entre gastronomie, agriculture et textiles, offrant une lecture transversale des collections tout en valorisant les savoir-faire et traditions qui font l'identité du canton de Vaud.

## **2.2. Un nouveau logiciel d'inventaire : MUS-e**

Le projet prévoit la migration des données des collections des musées vers une nouvelle base de données en ligne pour faciliter leur préservation et leur étude. Le système d'inventaire respectif actuels, utilisant FileMaker Pro, est devenu obsolète. Le logiciel MUS-e, conçu pour les musées, permettra de centraliser les informations (numéro d'inventaire, provenance, photographies, dimensions, statut, etc.) et d'offrir un accès simplifié aux chercheurs et aux curieux.

Cette solution offre de surcroît une grande facilité d'utilisation, un prix accessible, une méthode de recherche compétitive et moderne, une aide aux expositions en proposant des étiquettes de notices d'œuvres et enfin la transversalité des données entre utilisateurs, très utile à la recherche. Ce nouveau système favorisera également la gestion des prêts et des restaurations, tout en permettant une recherche moderne et efficace. Le recensement pourra être complété par des étudiants en études muséales, offrant ainsi un outil plus pratique, abordable et performant pour l'avenir des collections.

## **2.3. Sauvegarde des données du futur musée**

Le système de sauvegarde des données des musées actuels est en partie assuré par des copies de sauvegarde sur clés USB, conservées au domicile de certains membres de l'association et de la fondation. Le contenu varie d'une clé à l'autre en l'absence d'une sauvegarde systématique et organisée. Il est par conséquent prévu, dans le futur musée, d'utiliser un NAS, ou Network Attached Storage, appareil de stockage autonome qui peut se connecter à un réseau professionnel via Internet. Il permet de sauvegarder, partager, sécuriser mais aussi de faciliter l'accès aux fichiers depuis plusieurs appareils.

# **3. LE PROGRAMME MUSÉAL**

## **3.1. Bilan de l'existant**

Les musées actuels sont limités par des contraintes d'espace et de protection liées au statut patrimonial des bâtiments. Cette situation, combinée à la présence d'œuvres de grand format, rend difficile l'aménagement d'un parcours structuré.

Le musée Eugène Burnand, consacré uniquement à l'artiste, propose une approche thématique avec une déambulation libre guidée par la numérotation des espaces. Cependant, le manque de contexte historique et artistique limite la compréhension et la mise en valeur des œuvres.

De son côté, le musée du Vieux-Moudon présente des collections historiques variées, comme des *period rooms* immersives et des expositions thématiques sur la vie quotidienne et la ruralité. Malgré la richesse des objets, l'absence de fil conducteur clair et l'accent mis sur leur matérialité, plutôt que sur leur usage ou leur savoir-faire, limitent leur portée pédagogique.

### 3.2. Parcours muséal

Le futur Pôle muséal de Moudon proposera un parcours immersif et structuré, conçu pour raconter l'histoire locale tout en valorisant le patrimoine matériel et immatériel de la région.

Les visiteurs entreront dans le Pôle muséal par le château de Rochefort, dont les espaces accueilleront des expositions ludiques et interactives liées à l'histoire quotidienne et rurale de la région et sortiront par le Grand Air, partie dédiée à une approche plus contemplative autour des œuvres d'Eugène Burnand.

Cette organisation spatiale garantira une circulation fluide, tout en préservant l'identité spécifique de chaque collection.

Le parcours s'articulera autour de deux grands axes narratifs :

- **Ruralité et pratiques agricoles** : Cet axe explorera les savoir-faire liés à la transformation des matières premières, sans se limiter à une description technique. Les thématiques textiles (lin, chanvre, costumes et mode) et gastronomiques (produits laitiers, élevage, maraîchage) seront mises en lumière dans un récit qui relie l'histoire locale à des enjeux contemporains comme la durabilité ou la transmission des traditions.
- **Urbanité et figures marquantes** : Cet axe mettra en avant les personnalités ayant contribué au développement de Moudon, qu'il s'agisse d'artisans, de bourgeois ou de figures influentes. Ces récits permettront de découvrir l'évolution sociale, économique et culturelle de la ville à travers les siècles.

La scénographie intégrera des récits vivants et interactifs, animés par des dispositifs visuels, des témoignages oraux et des objets phares. Le parcours muséal visera à relier la petite et la grande histoire de Moudon, en offrant une expérience immersive et engageante qui sensibilise aux enjeux du patrimoine régional.

#### 3.2.1. Transformation des produits de la terre et artisanat

Le futur musée exposera de nombreux outils d'artisans de la région, en abordant la richesse des savoir-faire traditionnels à travers cinq grandes thématiques. Ces thèmes permettront de découvrir les liens entre pratiques artisanales, modes de vie et évolutions historiques.

**1. Plantes textiles régionales** : Le lin et le chanvre, essentiels pour la production de textiles, seront présentés à travers des outils artisanaux et des objets liés à leur transformation. La scénographie mettra en lumière les métiers tels que les tisseurs et les filateurs, tout en reconstituant les étapes nécessaires pour transformer ces matières premières en produits finis.

**2. Culture du tabac** : Depuis le 17<sup>e</sup> siècle, la culture du tabac a marqué l'économie régionale. L'exposition explorera les pratiques agricoles associées, mais aussi les usages du tabac à travers les époques, comme un reflet des mentalités et des transformations sociales. Ce thème mettra en perspective les objets liés à la culture du tabac, à ses usages et les débats qu'il a suscités dans l'histoire.

**3. Travail de l'argile :** La région de Moudon possède des gisements d'argile qui ont historiquement permis la fabrication de céramiques et de tuiles. L'utilisation de ce matériau sera illustrée par des outils et des objets du quotidien. L'exposition montrera comment cette ressource locale a joué un rôle clé dans la construction et les pratiques artisanales.

**4. Bois et agriculture :** Les métiers liés au bois (vannerie, charronnerie) et les outils agricoles utilisés dans le travail des champs seront regroupés pour illustrer la gestion des ressources naturelles et les pratiques rurales. Cette thématique soulignera l'interconnexion entre agriculture et artisanat dans l'économie locale.

**5. Gastronomie broyarde et produits agricoles :** Ce thème mettra en valeur la transformation des produits agricoles (lait, beurre, fromage, viande) et leur rôle central dans l'alimentation régionale. En lien avec le Programme National de Recherche (PNR 69), l'exposition proposera une réflexion sur l'alimentation et l'importance d'une consommation plus équilibrée.

### **3.2.2. Histoire régionale : les héros et héroïnes de chez nous**

Différentes figures de la région, artisans modestes, bourgeois ou seigneurs influents, ont façonné l'histoire de Moudon. Leur vie, le rôle qu'ils ont joué tant dans les faits illustres que dans la vie quotidienne, seront présentés dans le parcours du musée. Les visiteurs seront guidés par ces « héros » au fil du parcours muséal, chacun introduisant une thématique ou un espace particulier.

Ce musée mettra en lumière, dans un véritable fil rouge scénographique, les contributions de ces acteurs dont la plupart sont tombés dans l'oubli, tout en reliant la petite et la grande histoire de façon interactive et ludique.

À travers des faits et des anecdotes, comme la vente de la baronnie de Moudon au comte Vert (Amédée VI) au Moyen Age, l'invention du chocolat au lait par le Moudonnois Daniel Peter ou la création d'une manufacture de tabac par Edouard Burnand, le musée racontera une histoire collective, à la croisée des destins ordinaires et illustres. L'héraldique en outre, très présente à Moudon à travers les armoiries sur les bâtiments et dans les collections, reliera l'histoire locale à des dynamiques plus larges, symbolisant les relations entre familles et institutions et transcendant les époques.

### **3.2.3. Eugène Burnand : l'illustre peintre du Jorat**

L'exposition sur Eugène Burnand, présentée au premier et au deuxième étage du Grand Air, offrira une plongée dans l'œuvre et l'univers de cet artiste profondément enraciné dans la terre vaudoise. Ses peintures, souvent inspirées des paysages ruraux et des scènes de vie quotidienne, incarnent un lien intime avec la ruralité et les traditions locales.

En complément des œuvres exposées, des documents inédits, tels que son Livre de famille ou sa correspondance avec Leo Paul Robert, artiste et ami du peintre, permettront de mieux comprendre sa vision du monde. Ces archives inexploitées donneront un éclairage nouveau sur son rôle d'observateur des transformations artistiques et sociales de son époque.

La scénographie replacera son œuvre dans son contexte historique et identitaire, montrant comment Burnand, à travers ses portraits, ses paysages et ses scènes rurales, a su capturer l'âme de sa région tout en s'inscrivant dans des dynamiques artistiques plus larges, en Suisse et en France.

L'intégration des œuvres de Burnand permettra non seulement d'ancrer le musée dans l'histoire locale, mais aussi de créer des passerelles vers la scène artistique et culturelle contemporaine, moyen efficace d'amener la culture à la campagne.

### 3.2.4. Surfaces actuelles pour la présentation des collections

#### Musée du Vieux-Moudon

Rez-de-chaussée :

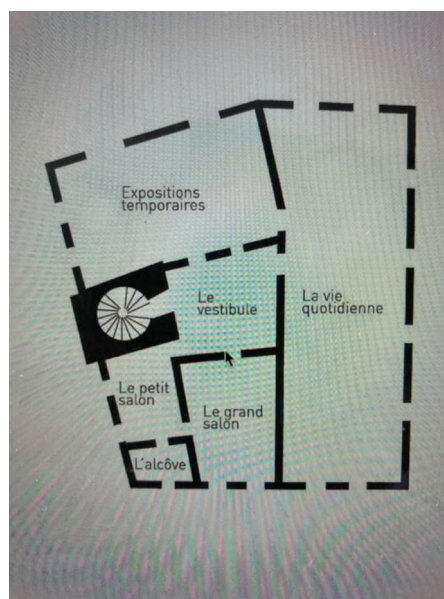
- Accueil : 60 m<sup>2</sup>
  - La ville : 100 m<sup>2</sup>
  - La campagne : 110 m<sup>2</sup>
  - La cuisine : 40 m<sup>2</sup>
  - L'étude : 50 m<sup>2</sup>
  - La collection d'armes : 30 m<sup>2</sup>
- Total rez-de-chaussée : 390 m<sup>2</sup>

Premier étage :

- Le vestibule : 50 m<sup>2</sup>
  - La vie quotidienne : 100 m<sup>2</sup>
  - Le grand salon : 80 m<sup>2</sup>
  - Le petit salon : 40 m<sup>2</sup>
  - L'alcôve : 20 m<sup>2</sup>
  - Expositions temporaires : 110 m<sup>2</sup>
- Total premier étage : 400 m<sup>2</sup>

Total de la surface utilisée actuellement pour l'exposition :

790 m<sup>2</sup>. Cette surface serait suffisante dans la perspective d'un nouveau Pôle muséal



## Musée Eugène Burnand

2e étage, surface actuelle :

- Salle 1 : 61 m<sup>2</sup>
- Salle 2 : 61 m<sup>2</sup>
- Salle 3 : 47 m<sup>2</sup>
- Salle 4 : 70 m<sup>2</sup>
- Couloir principal : 68 m<sup>2</sup>

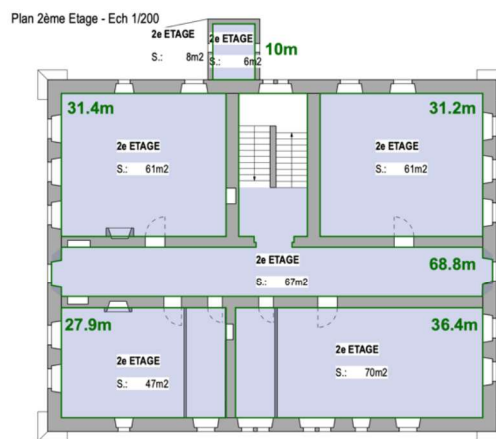
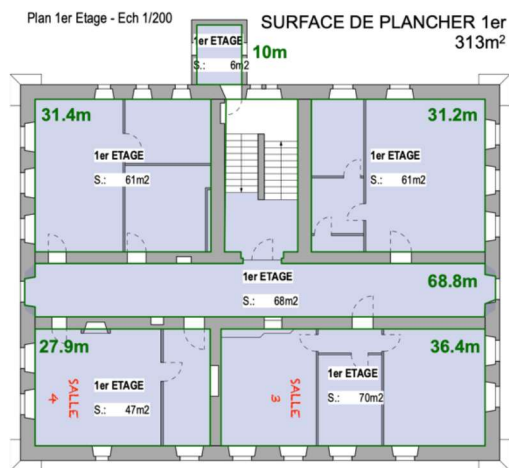
Total 2e étage : 307 m<sup>2</sup>

Dans la perspective du futur Pôle muséal, cette surface est insuffisante. Nous proposons de rajouter le premier étage (incluant le corridor) :

- Salle 3 : 47 m<sup>2</sup>
- Salle 4 : 70 m<sup>2</sup>
- Couloir principal : 68 m<sup>2</sup>

Total 1er étage : 185 m<sup>2</sup>

Total des deux niveaux : 492 m<sup>2</sup>



**Besoins en surface totale pour la présentation des deux collections : 1282 m<sup>2</sup>**

### 3.2.5. Les jardins et les zones extérieures

Les espaces extérieurs des musées joueront un rôle essentiel dans l'expérience des visiteurs, tout en respectant les contraintes imposées par le Plan d'aménagement cantonal (PAC) de la Ville Haute de Moudon.

Les jardins autour des bâtiments du Grand Air et de Rochefort trouvent leurs origines dans des usages historiques bien définis. Les jardins de prestige, situés à proximité des demeures nobles, reflétaient le statut social de leurs propriétaires et offraient des espaces de représentation. Les potagers, quant à eux, servaient à nourrir les habitants et incarnaient la fonction utilitaire des espaces verts de cette époque. Ces destinations historiques imposent une contrainte majeure : les nouveaux aménagements devront respecter cette substance patrimoniale et s'inscrire dans la continuité de leur usage d'origine. En conséquence, des installations qui ne s'inscriraient pas dans ce cadre, comme des jardins étrangers à l'histoire locale, ne pourront être envisagées.

En complément de ces espaces historiques, le futur musée accueillera un jardin d'art, conçu pour enrichir l'expérience culturelle en plein air. Ce jardin permettra l'exposition d'œuvres artistiques en dialogue avec l'environnement naturel et le patrimoine architectural. Il offrira également un espace de découverte et de contemplation, favorisant une approche contemporaine de l'art dans un contexte historique.

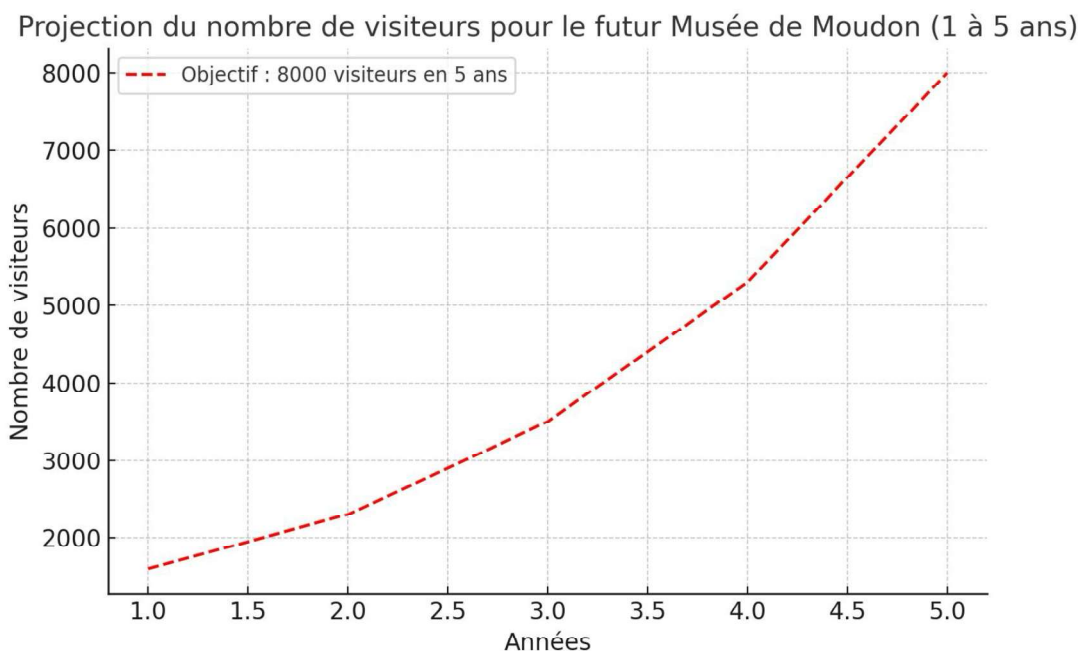
#### **4. POLITIQUE DES PUBLICS**

Le futur musée devra adopter une politique des publics efficace et engageante pour attirer un large éventail de visiteurs et augmenter substantiellement le nombre des entrées. L'augmentation visée du nombre de visiteurs induira une augmentation des flux. Une infrastructure adaptée pour encourager la mobilité douce devra être proposée.

##### **4.1. La question du nombre de visiteurs**

Une fréquentation annuelle de l'ordre de 8 000 visiteurs pourrait être atteinte à moyen terme, dans une dynamique de développement progressif des publics, amorcée dès la validation du projet par le Conseil municipal. Ce chiffre, indicatif, s'inscrit dans une vision durable et qualitative de la mission muséale.

Une approche concertée à l'échelle communale et régionale sera nécessaire pour que la dynamique portée par le Pôle muséal soit relayée par tous les acteurs touristiques et bénéficie pleinement à l'économie locale. Cette hausse de fréquentation représenterait une opportunité majeure pour dynamiser la restauration, les commerces ainsi que l'offre culturelle et de loisirs.



### Objectif de 8 000 visiteurs en 5 ans

- La ligne rouge montre une progression annuelle pour atteindre cet objectif en 5 ans.
- Cet objectif nécessite une croissance moyenne annuelle d'environ 51%.
- Cet objectif est ambitieux et demande des moyens financiers pour y parvenir mais atteignable avec des efforts soutenus en marketing, partenariats, et amélioration de l'expérience des visiteurs.

#### 4.2. Public cible

Le futur musée devra cibler un public diversifié comprenant des jeunes adultes (18-35 ans), intéressés par les technologies interactives, les jeux sérieux et les *escape games* ; des familles et enfants, attirés par des activités ludiques et éducatives adaptées à tous les âges ; le public scolaire, en proposant des programmes éducatifs en collaboration avec les écoles locales ; les élèves d'Agrilogie, en leur proposant des visites en lien direct avec leurs cours de formation, venant compléter et enrichir les enseignements reçus à l'école et enfin des adultes et seniors (50-80 ans), en offrant des visites guidées thématiques, des ateliers pratiques, des conférences et des activités sociales adaptées à leurs besoins et intérêts.

En intégrant ces différents groupes de public, le musée sera en mesure d'offrir une expérience pour tous les visiteurs.

#### 4.3. Les expositions temporaires

Le musée, selon la description de l'ICOM, doit offrir « des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage des connaissances ». Le futur musée proposera différents moyens pour atteindre ce but. L'organisation d'exposition

temporaire est un moyen privilégié de communication avec le public, placé au centre du dispositif de communication.

#### **4.4. Inclusion des publics**

L'inclusivité vise à créer un environnement où toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités, peuvent accéder aux mêmes opportunités et services. Les principes d'inclusivité pour divers handicaps et en utilisant le français facile à lire et à comprendre seront intégrés à l'offre. Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), il est crucial d'assurer des accès sans obstacles avec des rampes, des ascenseurs et des portes larges, ainsi que des toilettes accessibles, des places de parking réservées et des espaces de circulation suffisants (ICOM, 2016).

#### **4.5. Jeux sérieux et *escape game* pédagogiques**

Le projet de jeux sérieux et *d'escape game* sera conçu en collaboration avec le groupe de recherche en Technologies de formation et apprentissage TECFA (Technologies de Formation et Apprentissage), rattaché à la Faculté de psychologie et des sciences de l'Université de Genève, et en particulier à Eric Sanchez, professeur en technologies éducatives et membre de la Commission d'Innovation Pédagogique (CIP). Par ce type de médiation, le musée veut rendre les collections plus compréhensibles au public et lui offrir une expérience ludique tout en intégrant de nouvelles notions.

Le musée proposera un jeu autonome et évolutif, avec une interface qui permettra de changer le jeu, pour qu'il soit dynamique. Le jeu, à la carte et répondant à différents itinéraires possibles, introduit par les « héros et héroïnes », ne serait pas fixe et défini une fois pour toute. L'*escape game* investirait l'intégralité de l'espace muséal.

### **5. COMMUNICATION ET MARKETING**

Le musée incarnera une identité enracinée dans le territoire qui l'a vu naître, alliant le passé, le présent et l'avenir pour protéger et faire rayonner le patrimoine régional au-delà de ses frontières. Le premier élément visible du renouvellement du musée sera la création d'un nouveau nom pour l'institution ainsi qu'une nouvelle identité visuelle.

#### **5.1. Positionnement du musée**

La première étape consistera à définir clairement le positionnement du musée sur la scène culturelle régionale et cantonale.

Pour se faire, il devra se distinguer par une identité forte et unique. Cela passera par la mise en avant de ses collections, de ses thématiques spécifiques, et de son rôle dans la préservation du patrimoine local. Il faudra également identifier les segments de marché les plus pertinents et adapter les messages et les offres en fonction des besoins et des attentes de chaque groupe. Il sera important de diffuser des messages clairs et cohérents qui mettent en lumière ce qui rend le musée unique, en exploitant des canaux de

communication variés : médias traditionnels, réseaux sociaux, partenariats avec des institutions culturelles et économiques.

La collaboration avec les acteurs culturels, éducatifs, et touristiques sera donc essentielle pour renforcer le positionnement du musée en tant que pôle culturel de référence, tout en bénéficiant d'une visibilité accrue.

## **5.2. Ancrage du musée**

La deuxième étape se concentrera sur l'intégration dans son environnement local et régional, en le connectant étroitement avec la communauté et en renforçant ses racines culturelles.

Le musée devra s'engager activement en organisant des événements, des ateliers, et des programmes éducatifs qui impliquent directement les habitants. Cela inclut la collaboration avec les écoles, les associations et les artistes locaux. Ancrer le musée dans sa région, c'est aussi valoriser le patrimoine matériel et immatériel local. Le musée peut le faire en exposant des objets emblématiques et en racontant des histoires locales.

Il sera également important de mettre en place des programmes réguliers, par exemple de cinéma open air, de festival culturel et artisanal, une biennale des arts textiles ou encore de « musart ».

## **6. CHANGEMENTS STRUCTURELS**

### **6.1. Liaison structurelle, ascenseur, WC PMR et inclusivité**

Le projet prévoit une transformation des bâtiments de Rochefort et Grand Air pour créer un espace muséal intégré et inclusif, tout en respectant leur identité patrimoniale. Une liaison structurelle sera aménagée pour connecter les deux bâtiments de manière fluide, dans le respect des exigences du Plan d'aménagement cantonal (PAC).

Un ascenseur sera installé pour garantir l'accès aux différents niveaux, répondant ainsi aux besoins des personnes à mobilité réduite. De plus, des WC adaptés (PMR) seront aménagés pour assurer une expérience confortable et inclusive pour tous les visiteurs.

Ces aménagements symbolisent également l'unification des deux musées autour d'une vision commune, mettant en valeur la complémentarité de leurs collections et renforçant leur rôle dans la transmission du patrimoine régional.

Enfin, les travaux respecteront une approche durable, en privilégiant la réutilisation des structures existantes et l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement.

## **6.2. L’abri des biens culturels**

Un nouvel abri sera aménagé pour accueillir les collections d'art et les objets les plus fragiles des musées afin de garantir leur préservation dans des conditions optimales. Les objets moins sensibles resteront dans leurs emplacements actuels.

Cet abri, situé dans un espace protégé, sera équipé de systèmes modernes, de régulation climatique et de sécurité en conformité avec les normes de conservation préventive. Une collaboration étroite avec le service de la Sécurité Civile et Militaire sera mise en œuvre, comme exigé, pour assurer une gestion optimale de la sécurité et une meilleure préparation face aux risques (feu, inondation ou autres sinistres).

En centralisant les collections les plus précieuses, ce lieu permettra de faciliter leur gestion, leur conditionnement et leur accès pour des études ou des restaurations.

## **6.3. La cafétéria et l’espace vente**

La cafétéria jouera un rôle clé dans l'expérience des visiteurs en offrant un espace convivial de pause et de découverte des produits régionaux. Elle sera également un prolongement des thématiques du musée en proposant des produits dérivés liés aux expositions et des mets en lien avec le patrimoine local.

La gestion directe par le musée présente plusieurs atouts :

- Cohérence avec le programme muséal : la cafétéria est l'espace de vente renforceront les thématiques des expositions assurant une continuité dans l'expérience visiteur.
- Flexibilité des horaires : en alignant les heures d'ouverture sur celle du musée cet espace encouragera les visiteurs à prolonger leur présence au musée.
- Soutien financier : les revenus générés par la cafétéria et le magasin contribueront directement au financement des activités muséales.
- Approche progressive : un service traiteur simple ou un self-service pourront être testés dans un premier temps pour évaluer l'intérêt et limiter les investissements initiaux.

## **6.4. Le bureau administratif et l’espace technique**

La création d’un bureau administratif au sein du musée regrouperait dans un même espace les différents collaborateurs. L’intégration d’un local technique à ce bureau offrirait un espace de travail fonctionnel pour le montage et le démontage des expositions temporaires, tout en répondant aux besoins de maintenance du bâtiment et de gestion des équipements.

## **6.5. Les salles de médiations**

La médiation est un pilier essentiel de la mission muséale, permettant de créer un lien dynamique entre les collections et le public. Pour répondre à cet objectif, deux espaces dédiés à la médiation seront aménagés.

Un premier espace, situé au premier étage du Grand Air, tirera partie de la présence d'un point d'eau, idéal pour des ateliers pratiques tels que des activités artistiques pédagogiques ou des démonstrations. Un second espace, dans la cave du Rochefort, bénéficiera d'un accès direct au jardin, ouvrant la possibilité d'organiser des activités participatives en intérieur ou en plein air.

Ces espaces enrichiront l'offre éducative du musée en connectant les visiteurs aux thématiques des expositions, tout en favorisant l'interaction entre les espaces intérieurs et extérieurs.

## **7. GOUVERNANCE**

### **7.1. Organisation juridique du Pôle muséal**

#### **Les organes qui pilotent :**

##### **Conseil de Fondation**

*Rôle : organe décisionnel principal*

- Président.e
- 7 membres :
  - Président qui sera le délégué municipal
  - 2 membres du Musée du Vieux Moudon
  - 2 membres du Musée Eugène Burnand
  - 2 membres externes

Membre consultatif : Directeur.trice du pôle muséal (assiste aux séances)

##### **Direction du Pôle Muséal**

*Rôle : supervision et gestion globale*

- Directeur.trice du Pôle muséal :
  - Assure la représentation institutionnelle
  - Recherche des fonds privés et publics
  - Développe les relations avec les acteurs institutionnels
  - Supervise la gestion des collections et des dons
  - Coordonne les expositions temporaires
  - Définit les stratégies du musée avec le Conseil de Fondation
  - Gère les ressources humaines et financières avec le Conseil de Fondation

### **7.2. Statuts**

Les statuts définitifs seront rédigés une fois le Pôle muséal décidé par le Conseil Communal.

### **7.3. Ressources humaines et professionnalisation du futur musée**

Il est prévu une professionnalisation de certains secteurs des activités muséales. En particulier, l'aspect lié à la direction et l'administration doit être renforcé, ainsi que le travail de médiation, d'inventaire et d'étude des collections, afin de pouvoir répondre aux différentes missions du musée.

Un regroupement au sein d'une seule institution permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble de la gestion des collections. Les besoins de fonctionnement pourront être mutualisés, comme la sécurité, la gestion des événements, la billetterie, le gardiennage, le matériel de conservation. Les collections, en effet, bien que disparates, ont besoin de matériel et de soins similaires. Il sera également plus aisé de répondre aux questions de communication et marketing ainsi que de médiation.

### **7.4. Répartition des tâches par type de fonction**

La répartition des tâches sera définie en collaboration par le Conseil de fondation du Pôle muséal et la direction, garantissant une organisation claire et structurée des responsabilités. Certaines missions pourront être regroupées et confiées à une même personne, ou prises en charge par des employés communaux, en fonction des besoins opérationnels et des ressources disponibles.

- La directrice ou le directeur assurera la représentation institutionnelle, la recherche de fonds privés et publics, ainsi que les relations avec les acteurs institutionnels. Elle ou il sera également responsable de la gestion des collections, des dons et de la coordination des expositions temporaires. En collaboration avec le comité de fondation, cette personne définira les stratégies du futur musée et supervisera la gestion des ressources humaines et financières.
- Le ou la gestionnaire de dossier sera chargé.e de la comptabilité, du secrétariat, et des réservations pour les animations et activités de médiation.
- Le ou la responsable de la médiation assurera, en plus de son rôle de médiateur ou de médiatrice, notamment la gestion administrative (planification des visites et des ateliers).
- Les médiateurs ou médiatrices assureront principalement l'animation des activités et des ateliers, ainsi que les visites guidées.
- Le ou la chargé.e d'inventaire sera responsable du suivi des collections, de la gestion du matériel de conservation-restauration et de l'appui à la directrice ou au directeur pour la recherche d'objets et la rédaction des textes liés aux expositions temporaires.

- Le ou la responsable de la communication : devra valoriser l'institution, ses collections et expositions. Il sera chargé d'élaborer des campagnes, gérer la presse, animer les réseaux sociaux. Son rôle est clé pour accroître la visibilité du musée et attirer les visiteurs.
- Les hôtes ou hôtesse.s d'accueil, polyvalent.es assureront la réception des visiteurs, la cafétéria et la boutique.
- Le technicien ou la technicienne sera chargé.e de l'entretien, de l'intendance, de la réception des fournisseurs et du montage des expositions temporaires.
- L'intendant.e sera chargé.e d'assurer la propreté des lieux.
- Le ou la paysagiste sera chargé.e d'assurer l'aménagement et l'entretien des zones vertes extérieures.

## 8. BUDGET ET FINANCEMENT

### 8.1. Budget d'investissement

#### 8.1.1. Estimatif du cadre financier de la mise à niveau du Grand Air

Cette partie se base sur l'étude menée par EOarchitectes S.A., Laurent Fragnières, qui précise d'emblée : « En l'absence de projet, aucune définition précise de coûts n'est possible. Dès lors, le cadre financier ci-après est une approximation évaluée au coût probable ».

| Motif  | Coûts en CHF     |
|--|------------------|
| Bâtiment du Grand Air                            | 5'500'000        |
| Frais secondaires (taxes, assurances, documents) | 300'000          |
| Aménagements extérieurs (y c. plateforme)        | 550'000          |
| Aménagement intérieur et mobilier                | 500'000          |
| Muséographie                                     | 1'000'000        |
| Divers et imprévus (10%)                         | 785'000          |
| <b>Total</b>                                     | <b>8'600'000</b> |

#### 8.1.2. Estimatif du cadre financier pour réaliser le lien structurel avec le Château de Rochefort :

Entre 500'000 CHF et 1'000'000 CHF, il s'agit d'un budget estimatif à ce stade.

### **8.1.3. Avenir du Grand Air**

Par ailleurs, le projet dépend de la possibilité d'investir le bâtiment du Grand Air, dont la vente a été prévue par l'État de Vaud. Cette transaction est en cours de négociation.

## 8.2. Budget de fonctionnement annuel

### 8.2.1. Charges salariales annuelles<sup>2</sup>

| 9. Fonctions                    | EPT   | Salaire annuel brut à 100% en CHF | Salaire horaire brut en CHF (yc 1 <sup>er</sup> aout/vacances/13 <sup>ème</sup> ) | Salaire horaire brut annuel | Charges sociales en CHF (28% directrice ; 9,3% autres) | Budget salarial total en CHF |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|---|-----------------------------|--|------------------------------|
| Directeur.trice                 | 0,6   | 110'000                           |   |                             | 18'500   | 84'500                       |
| Gestionnaire de dossiers        | 0.2<br>(360h/an)  |                                   | 32.-/h  | 11'600                      | 1'100  | 12'700                       |
| Responsable de la médiation     | 0.2   |                                   | 43.-/h  | 17'000                      | 1'500  | 18'500                       |
| Médiateur.trice (sur appel)     |   |                                   | 43.-/h  |                             |  | autofinancé                  |
| Responsable d'inventaire        | 0.2   |                                   | 43.-/h  | 17'000                      | 1'500  | 18'500                       |
| Responsable de la communication | 0.2   |                                   | 43.-/h  | 17'000                      | 1'500  | 18'500                       |
| Hôte.Hôtesse d'accueil          | 0.6 en moyenne annuelle (36 h/s pdt 8 mois) = 1224 h/an |                                   | 25.-/h  | 30'700                      | 2'900  | 33'600                       |
| Technicien.ne                   | 0.2<br>(360h/an)  |                                   | 32.-/h  | 10'600                      | 1200   | 12'800                       |
| Intendant.e                     | 0,15 en moyenne annuelle (9 h/s pdt                     |                                   | 25.-/h  | 13'800                      | 1200   | 20'000                       |

<sup>2</sup> Ce budget a été corrigé dans le préavis d'intention présenté au mois de mai 2026 au Conseil Communal

| 9. Fonctions | EPT                | Salaire annuel brut à 100% en CHF | Salaire horaire brut en CHF (yc 1 <sup>er</sup> aout/vacances/13 <sup>ème</sup> ) | Salaire horaire brut annuel | Charges sociales en CHF (28% directrice ; 9,3% autres) | Budget salarial total en CHF                         |
|--------------|--------------------|-----------------------------------|---|-----------------------------|--|--|
| Paysagiste   | 8 mois) = 306 h/an |                                   |   |                             |  |  |
|              | 0.1                |                                   |   |                             |  | 10'000 ?   |
| <b>Total</b> | <b>2,45</b>        |                                   |   |                             |  | <b>229'100</b><br><b>Arrondi à</b><br><b>230'000</b> |

### 8.2.2. Prévisions annuelles

| Budget de fonctionnement annuel  |                                  |                  |                   |
|----------------------------------|----------------------------------|------------------|-------------------|
|                                  |                                  | Charges (en CHF) | Recettes (en CHF) |
| Personnel                        | Salaires et charges              | 230'000          |                   |
| Maintenance courante du bâtiment | Réparation, entretien            | 8'000            |                   |
| Électricité, eau, chauffage      |                                  | 10'000           |                   |
| Assurance                        | Bâtiment, collections            | 13'000           |                   |
| Administration                   | Frais administratifs, fourniture | 1'000            |                   |
| Téléphone                        |                                  | 400              |                   |
| Sécurité                         | Surveillance, alarme             | 10'000           |                   |
| Communication-marketing          | Publicité                        | 5'000            |                   |
| Collections-expositions          | Matériel de conservation         | 2'000            |                   |

|  |  |                |                |
|--|--|----------------|----------------|
| Logiciel d'inventaire  | MUS-e  | 1'000          |                |
| Technique, entretien, éclairage  | Frais fonctionnement                         | 8'000          |                |
| Médiation culturelle   | Manifestations extraordinaires               |                | 0              |
| Médiation culturelle   | 15 ateliers par an à CHF 150.-/atelier       |                | 2'250          |
| Caisse billetterie   | 8'000 entrées entre 0.- et CHF 15.- l'entrée |                | 60'000         |
| Recettes boutique, cafétéria, privatisations   |  |                | 10'000         |
| Cotisations membres associations Amis (estimation basée sur les adhésions actuelles) |  |                | 7'000          |
| Soutiens publics et privés (pour expositions temporaires)                            |  |                | 100'000        |
| Exposition temporaire et événements  |  | 100'000        |                |
| Subventions communales   |  |                | 209'150        |
|  |  |                |                |
| <b>TOTAL</b>   |  | <b>388'400</b> | <b>388'400</b> |

### 8.3. Stratégie de financement

Le budget de fonctionnement du Pôle muséal de Moudon repose sur une stratégie combinant plusieurs sources de soutien :

- 1) La commune de Moudon augmentera son appui et assumera les frais de fonctionnement du musée.
- 2) La structure opérationnelle (direction et bureau exécutif) du Pôle s'efforcera d'être aussi autoporteuse que possible. Pour ce faire, elle mettra en place diverses activités à but lucratif, recherchera des partenariats sous forme de sponsoring, et sollicitera des subventions ponctuelles ; Ces efforts viseront à renforcer l'indépendance financière du musée et à réduire la charge pesant sur la Commune.
- 3) L'État de Vaud jouera également un rôle dans la réalisation de ce pôle muséal. Bien que les modalités exactes de son soutien restent encore à définir, son appui sera crucial pour concrétiser ce projet ambitieux.

Ce financement mixte, combinant le soutien public local, les initiatives autoporteuses et l'aide de l'État de Vaud, permettrait de doter Moudon d'un Pôle muséal pérenne et dynamique.

## 9. FEUILLE DE ROUTE

|   |   |                           |
|---|---|---------------------------|
| <b>Études préliminaires</b>   | Fragnière (architecture)<br>Découverte (paysagiste)   | Novembre-Décembre<br>2024 |
| <b>Établissement du budget prévisionnel d'investissement</b>              | Codir + association temporaire                        | Février-Mars 2025         |
| <b>Recherche de fonds</b>   | Association temporaire                                | 2025-2027                 |
| <b>Plan d'aménagement cantonal (PAC)</b>                                  | Etat de Vaud et Commune Moudon                        | 2026                      |
| <b>Préavis crédit d'étude I</b>   | Conseil Communal                                      | Mars 2026                 |
| <b>Concours d'architecture ou mandat d'étude parallèle</b>                | Maître d'ouvrage :<br>Commune et investisseurs privés | 2027-2028                 |
| <b>Concours de scénographie</b>   | Codir et spécialistes                                 | 2028-2029                 |
| <b>Préavis crédit d'étude II</b>  | Conseil communal                                      | Décembre 2028             |
| <b>Étude du projet définitif (y compris scénographie)</b>                 | Mandataires et Maître d'ouvrage                       | 2029-2030                 |
| <b>Préavis crédit d'ouvrage : projet, budget, financement, calendrier</b> | Conseil communal                                      | Décembre 2030             |
| <b>Permis de construire</b>   | Mandataires   | 2030                      |
| <b>Travaux (bâtiment et aménagement intérieur)</b>                        | Mandataires et Maître d'ouvrage                       | 2031-2032                 |
| <b>Inauguration</b>   | Maître d'ouvrage                                      | 2032-2033                 |

## **10. ORGANISATION ET TRANSITION DU PÔLE MUSÉAL (2026-2030)**

Avec la validation du projet du Pôle muséal, une phase de transition doit être mise en place pour assurer une montée en puissance progressive de l'institution et atteindre l'objectif ambitieux de 8000 visiteurs annuels d'ici 2030 (contre 700 en 2023 et 1280 en 2024). Cette période intermédiaire (2026-2030) nécessitera une organisation spécifique, un renforcement des moyens humains et financiers, ainsi qu'un travail intensif de communication et de médiation culturelle.

### **10.1. Développement des publics et médiation**

Le développement du Pôle muséal commence dès 2025 avec une stratégie en deux volets :

- Présenter et communiquer le projet auprès des acteurs institutionnels, culturels et du grand public pour fédérer un réseau de soutien.
- Multiplier les événements et renforcer l'offre de médiation pour attirer de nouveaux visiteurs et fidéliser les publics existants. Ce travail exige un soutien à la direction du Pôle muséal en matière d'organisation, de communication et de logistique, nécessitant un investissement financier immédiat à évaluer, sous réserve de l'acceptation du Conseil Communal.

### **10.2. Organisation intermédiaire et renforcement des ressources**

Durant cette phase transitoire, les musées conserveraient une indépendance physique, mais fonctionneraient sous une structure commune pour la recherche de fonds et l'appui logistique. Afin d'assurer cette montée en charge, il est nécessaire de renforcer l'équipe par l'engagement de :

- Un technicien,
  - Un(e) secrétaire / responsable communication,
  - Un(e) responsable de la médiation,
- L'augmentation des ressources humaines et financières permettra d'organiser davantage d'événements et d'accroître la visibilité du projet.

### **10.3. Gestion logistique et administrative**

- Déplacement des œuvres vers la salle des anciennes prisons durant les travaux, en coordination avec les propriétaires.
- Refonte des contrats de dépôt, transférant la responsabilité légale des œuvres du musée Eugène Burnand au Pôle muséal.
- Migration des collections vers le logiciel Mus-e, pour une gestion optimisée de l'inventaire.

## **11. CONCLUSION**

Le regroupement des musées du Vieux-Moudon et Eugène Burnand s'inscrit dans une démarche résolument tournée vers l'avenir. Ce projet ambitieux met en lumière l'histoire et le patrimoine de Moudon, ancienne capitale du Pays de Vaud savoyard, en réunissant

des collections qui témoignent d'une riche tradition culturelle et artistique. À travers cette initiative, la ville de Moudon renforce son rôle de gardienne d'un héritage historique précieux, tout en lui insufflant une nouvelle dynamique adaptée aux exigences contemporaines et en affirmant son rôle de ciment social.

Le futur musée vise à valoriser l'interconnexion entre la ville et sa campagne, reflétant les liens profonds qui unissent les deux dans une continuité historique. En modernisant l'approche muséale, en adoptant des pratiques durables et inclusives, et en mettant en avant les savoir-faire artisanaux régionaux, il réaffirme les valeurs de transmission et d'innovation propres à la région.

Ce projet repose également sur un engagement fort des autorités locales et sur une gestion solide, garantissant ainsi la pérennité de l'institution. Le regroupement des musées permettra de mieux préserver et de mettre en valeur les collections, tout en offrant aux visiteurs une expérience enrichissante et interactive.

## **12. UNE PREMIÈRE CONCRÉTISATION SUR LE TERRAIN**

Cette dynamique s'illustre déjà par des actions tangibles qui préfigurent le rôle fédérateur et vivant que pourra jouer le futur musée.

Le succès remarquable du vernissage de l'exposition *Amour vache, à la vie, à la mort*, qui a réuni plus de 300 personnes au Musée Eugène Burnand et au Musée du Vieux-Moudon, vient illustrer de manière concrète les ambitions théoriques formulées dans le présent rapport. Cette forte affluence témoigne de l'intérêt du public pour des propositions muséales ancrées dans le territoire et ouvertes à des lectures transversales – artistiques, agricoles, écologiques ou encore symboliques. La couverture médiatique particulièrement riche et diversifiée (*La Liberté*, *24Heures*, *Terre et Nature*, *Agri Hebdo*, *Tribune de Genève*, *Weltwoche*, ainsi que la *Chronique Culture* de Gilles de Diesbach, à paraître le 24 avril au 19:30) a renforcé la visibilité de l'événement, contribuant à faire rayonner Moudon bien au-delà de son périmètre immédiat. À travers les œuvres contemporaines engagées de Cécile Dauriac, les installations sensibles d'Aurélie Pidoux-Pasquier, ou encore la présentation d'une vingtaine de « bottes-cul » issues de la collection de Pierre Keller et réinterprétées par de jeunes designers, l'exposition offre une vision incarnée et accessible de ce que pourrait être le futur Pôle muséal : un espace vivant, fédérateur, ancré dans son territoire et ouvert sur les enjeux du monde contemporain.

### **Installations de transport**

- Création d'un ascenseur desservant le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> étage. La situation de la machinerie, en sous-sol ou en toiture, sera déterminante pour l'exécution de cette installation.

### **Aménagements intérieurs 1**

Travaux de :

- Plâtrerie et enduits intérieurs
- Serrurerie intérieure
- Menuiserie
- Système de verrouillage
- Installation intérieure d'obscurcissement
- Signalétique

### **Aménagements intérieurs 2**

Travaux de :

- Revêtement de sol (chapes, parquet, carrelage)
- Revêtement de mur (boiserie, faïence)
- Peinture
- Nettoyage

### **Aménagements extérieurs**

- Création d'un ouvrage de rétention des eaux de pluie
- Remise en état après travaux et jardinage

### **Ameublement et décoration**

- Équipement de vestiaires
- Mobilier d'accueil
- Mobilier de cafétéria et divers
- Hors équipement d'exploitation (vitrines, cimaises, système de stockage et de dépôt, etc)

**En l'absence de projet, les éléments listés ci-dessus ne sauraient constituer un descriptif des travaux. Ils constituent une énumération des sujets qui, à minima, seront concernés par le projet définitif.**

## 8. Estimatif du cadre financier

Le cadre financier a été estimé sur la base :

- D'avant-métrés pour ce qui était possible de quantifier
- Par référence à l'unité (prix moyen au m2)
- Par estimation sommaire selon notre expérience.

**En l'absence de projet, aucune définition précise de coûts n'est possible. Dès lors, le cadre financier ci-après est une approximation évaluée d'un coût probable.** Pour sa bonne compréhension, il est présenté selon le Codes des Frais de Construction.

|  |               |                        |
|--|---------------|------------------------|
| <b>CFC 1 Travaux préparatoires</b>     |               | <b>Fr. 275'000.-</b>   |
| 10 Relevés, étude géotechniques        | Fr. 25'000.-  |                        |
| 11 Déblaiement, préparation du terrain | Fr. 215'000.- |                        |
| 13 Installation de chantier en commun  | Fr. 20'000.-  |                        |
| 19 Honoraires                          | Fr. 15'000.-  |                        |
| <b>CFC 2 Bâtiment</b>                  |               | <b>Fr. 4'178'000.-</b> |
| 21 Gros œuvre 1                        | Fr. 584'000.- |                        |
| 22 Gros œuvre 2                        | Fr. 791'000.- |                        |
| 23 Installations électriques           | Fr. 410'000.- |                        |
| 24 Installation CVC, MCR               | Fr. 655'000.- |                        |
| 25 Installations sanitaires            | Fr. 96'000.-  |                        |
| 26 Installations de transport          | Fr. 57'000.-  |                        |
| 27 Aménagements intérieurs 1           | Fr. 425'000.- |                        |
| 28 Aménagements intérieurs 2           | Fr. 408'000.- |                        |
| 29 Honoraires                          | Fr. 752'000.- |                        |
| <b>CFC 4 Aménagements extérieurs</b>   |               | <b>Fr. 120'000.-</b>   |
| 41 Constructions                       | Fr. 75'000.-  |                        |
| 42 Jardin                              | Fr. 45'000.-  |                        |
| <b>CFC 5 Frais secondaires</b>         |               | <b>Fr. 223'000.-</b>   |
| 51 Autorisation et taxes               | Fr. 65'000.-  |                        |
| 52 Documentations et présentation      | Fr. 35'000.-  |                        |
| 53 Assurances                          | Fr. 7'000.-   |                        |
| 55 Prestations du Maître d'ouvrage     | Fr. 100'000.- |                        |
| 56 Frais secondaires divers            | Fr. 16'000.-  |                        |
| <b>CFC 6 Réserve</b>                   |               | <b>Fr. 480'000.-</b>   |
| 601 Renchérissement                    | Fr. 23'000.-  |                        |
| 602 Divers et imprévus                 | Fr. 457'000.- |                        |
| <b>CFC 9 Ameublement</b>               |               | <b>Fr. 50'000.-</b>    |
| 900 Mobilier divers                    | Fr. 50'000.-  |                        |
| <b>Total HT</b>                        |               | <b>Fr. 5'326'000.-</b> |
| TVA 8.1% (env.)                        |               | Fr. 431'500.-          |
| <b>Total TTC</b>                       |               | <b>Fr. 5'757'500.-</b> |